

Commune d'Heutrégiville

LE PETIT HULDÉRIQUOIS

DÉCEMBRE 2024



L'Équipe du conseil municipal vous souhaite de passer
d'excellentes fêtes de fin d'année.
Joyeux Noël et bonne année 2025.
Prenez soin de vous et de vos proches.



Mesdames, Messieurs,

Les collectivités se souviendront de l'année 2024, avec plusieurs périodes de flottements, impactant le calendrier de l'exécutif local et national.

Dès janvier nous avons eu à réélire un Président pour la Communauté Urbaine du Grand Reims afin de remplacer Madame Catherine VAUTRIN nommée ministre. Monsieur Arnaud ROBINET Maire de Reims remporte le scrutin et devient donc Président du Grand Reims le 1er janvier 2024.

En juin ce sont les élections européennes suivies de la dissolution de l'Assemblée Nationale le 9 juin 2024 qui entraîne l'interruption de tous les travaux en cours de nos parlementaires. S'en suivent les élections législatives du 30 juin et du 7 juillet organisées en un temps record grâce à la réactivité de nos collectivités. Ce ne fut pas simple mais on l'a fait !

Tous ceci évidemment au milieu d'un contexte international très complexe et inquiétant.

Et puis, pour finir l'année, on nous demande à tous de faire des efforts afin de réduire le déficit public. Pour ce, deux solutions : baisser les dépenses ou augmenter les impôts.

A ce sujet, soyez rassurés. Je tenais à vous préciser que le Conseil Municipal d'Heutrégiville, dans la lignée de nos prédécesseurs, a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition communal des impôts locaux (foncier et habitation) durant la mandature. Par contre, si vous constatez une hausse de ces derniers, c'est que la base fixée par l'Etat, elle, a augmenté. Ces bases sont nationales et nous n'en n'avons pas la maîtrise.

Nous sommes soucieux de ne pas impacter vos budgets personnels et de maintenir la bonne gestion de notre budget communal, confirmée dernièrement par notre conseiller aux décideurs locaux rattaché au Trésor Public.

Une note positive dans cette période plutôt nuageuse donnera j'espère le ton de la nouvelle année qui s'annonce.

Je vous souhaite bonheur, santé et sérénité pour 2025.

Votre Maire
Maryline Bailly

ÉVÉNEMENTS DE NOTRE COMMUNE

SUR L'ANNÉE 2024

Repas des Aînés



Le dimanche 14 janvier, les séniors (à partir de 65 ans) ont pu profiter d'un repas festif suivi d'une galette des rois en compagnie de Kathy Lavoine, chanteuse, qui a fait danser toute l'assemblée ! Quel plaisir ce moment convivial.



Vœux de la commune



Le jeudi 25 janvier, Madame le Maire, ses adjoints et son conseil municipal ont convié pour la cérémonie des vœux M. Albertini, député de la Marne, Mme Desveronières, vice-présidente au Grand Reims, le commandant de gendarmerie de Witry-lès-Reims, les maires et adjoints des communes voisines pour l'accueil des nouveaux habitants.

Formation aux gestes qui sauvent



En partenariat avec Groupama et les pompiers volontaires de Warmeriville, cette formation gratuite a été proposée à Heutrégiville afin d'apprendre les gestes qui sauvent. Une vingtaine de personnes ont pu bénéficier de conseils utiles avec exercices à la clé.

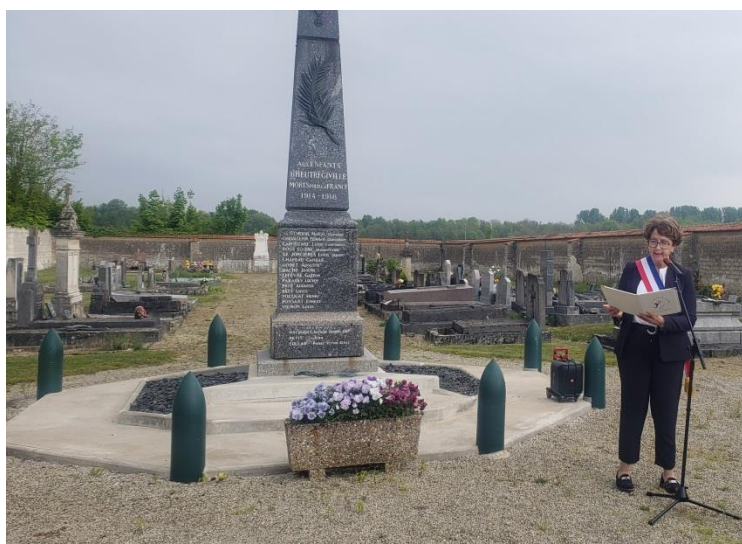


Chasse aux Œufs



Malheureusement cette année la chasse aux œufs a été annulée par manque de bénévoles et une météo défavorable. Faites-vous connaître auprès de la mairie si vous souhaitez aider pour les manifestations.

Cérémonie du 8 mai



Une commémoration pour célébrer le 8 mai 1945 s'est déroulée dans le village avec un défilé de la mairie au monument aux morts du cimetière. Madame Le Maire a ainsi pu rendre hommage aux soldats morts pour la France en prononçant son discours. Un verre de l'amitié a ensuite été offert.



Remise de livres

Madame le Maire a offert un dictionnaire ainsi qu'un roman à chaque élève de Cm2 d'Heutrégiville des écoles de La Doline et du Val des bois de Warmeriville pour les féliciter de leur passage en 6^e.



Journée des moulins

Visite commentée et gratuite de l'ancienne minoterie, sa micro centrale électrique, ses magnifiques machines et ses courroies retrouvées.



Fête du village

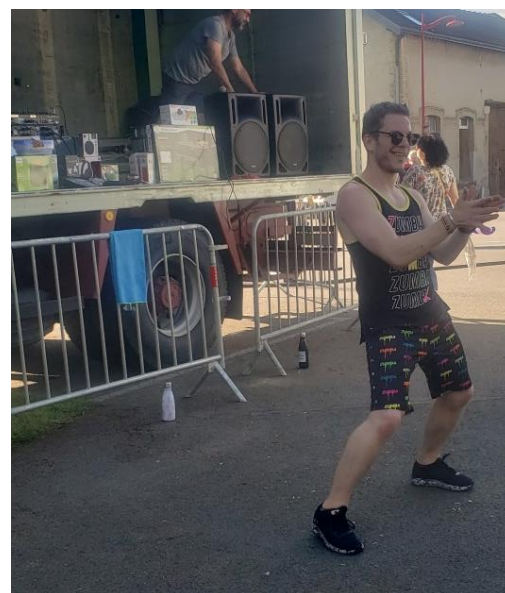


Cette année encore la fête du village s'est déroulée sur 3 jours. Manège pour enfants, auto-tamponneuses, confiserie et buvette.

Le vendredi 21 juin : concert rock du groupe local Apple Pie qui nous a fait bouger toute la soirée.

Le samedi 22 juin : Repas avec animations karaoké et le dimanche 23 juin diverses animations comme du maquillage, un spectacle de clowns, une démonstration de danse country, de la zumba, une tombola.

Encore un succès et sous le soleil !





Participation citoyenne

C'est avec Monsieur le Sous-Préfet de Reims et la Commandante de gendarmerie que s'est signée la charte des voisins vigilants et solidaires. Douze référents situés dans tout le village ainsi qu'à Vaudetré ont répondu présent pour intégrer ce dispositif de sécurité.



Fête Nationale du 14 Juillet

Le défilé du 13 juillet avec les lampions s'est déroulé dans les rues du village. Un grand nombre de personnes ce soir-là ont pu alors profiter du feu d'artifice tiré sur le stade. Pour finir un sachet de bonbons a été remis aux enfants et un pot de l'amitié a été proposé à tous.





Brocante

Le dimanche 25 août s'est tenue la brocante avec divers exposants et de nombreux visiteurs. Tout le monde a apprécié cette journée de chine pour faire des affaires sur la place principale du village. Avec environ 44 exposants (2€ le mètre linéaire) ce fut un joli moment dans les rues du village.



Nettoyage du cimetière



Comme tous les ans des élus et des bénévoles de la commune se sont rendus au cimetière afin de le débarrasser des mauvaises herbes et des feuilles accumulées. Pour les prochaines opérations tous les volontaires seront les bienvenus. N'hésitez pas à vous faire connaître en amont.

Défilé d'Halloween



Nos petits monstres ont déambulé dans les rues du village avec joie pour cette fête d'Halloween. Ce défilé a été suivi d'un goûter et d'une distribution de bonbons à la salle des fêtes pour petits et grands !



Cérémonie du 11 novembre



La commémoration en l'honneur des victimes de la Première guerre mondiale a eu lieu au cimetière avec un discours prononcé par Maryline Bailly, maire du village.

Notre député M.Xavier Albertini a offert une gerbe déposée par sa suppléante Mme Stella Hans.

Un verre de l'amitié a été offert à la population présente.



Colis des aînés

Le CCAS a offert un colis de produits festifs aux personnes de plus de 70 ans.

Une trentaine de colis ont été distribués pour que nos aînés passent une bonne fin d'année !



Concert de Noël



Un concert a eu lieu en l'Eglise Sainte Marie Madeleine le dimanche 8 décembre.

Les .*0...Baz'anches nous ont fait vivre un instant convivial partagé entre Huldériquois.

Noël des Enfants

Comme chaque année, le père Noël est venu dans notre village pour distribuer des cadeaux aux enfants sages de la commune.

35 cadeaux ont été offerts ainsi qu'un goûter pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.



INFORMATIONS



Heutrégiville a sa page Facebook : *Heutrégiville notre village*
Pour suivre l'évolution du village, n'hésitez pas à vous connecter.

Coordonnées de la mairie :

<http://www.mairieheutregiville.fr/>

03.26.48.77.06

mairieheutregiville@orange.fr

HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

Lundi et Jeudi : De 11h à 13h et de 17h30 à 19h

Listes électorales

Pour les nouveaux habitants de notre commune qui souhaitent s'inscrire, pensez à venir en mairie aux heures d'ouverture (ci-dessus)

Avec les documents suivants:

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'inscription est également possible sur monservicepublic.fr

Défibrillateur



Le conseil municipal a fait l'acquisition depuis plusieurs années d'un défibrillateur qui est positionné à droite des panneaux d'affichage devant la Mairie.

Technologie compacte, facile à utiliser, pour sauver les vies

L'arrêt cardiaque subit (ACS) est la principale cause de décès à travers le monde. Le temps de réponse est critique pour la survie. Le dispositif HeartSine samaritan PAD 350P a été conçu spécialement pour un usage dans les zones publiques en fournissant un défibrillateur sophistiqué pour adultes ou enfants, compris dans un système léger et facile à utiliser.

Convivialité. Le dispositif samaritan PAD 350P dispose d'invites visuelles et vocales qui guident l'utilisateur à travers le procédé.

Opération à deux boutons. Deux boutons uniquement, ON/OFF (Démarrage/Arrêt) et SHOCK (CHOC) sont requis, pour une utilisation simplifiée.

Toujours prêt. Un voyant indiquant que le système est prêt clignote pour indiquer que l'ensemble du système est opérationnel et prêt à l'emploi. Le dispositif effectue un autotest chaque semaine.

Panneau lumineux d'informations du village



L'application « CentoLive » est disponible à partir de votre smartphone gratuitement <http://www.centaure-systems.fr>. Vous recevrez une notification concernant les informations importantes et vous aurez toujours la possibilité de lire en temps réel les pages diffusées, après avoir mis Heutrégiville en favori. Pour ceux qui ont déjà chargé l'application cette fonction est automatique.

Déclaration de travaux

Une déclaration préalable est requise lorsque vous envisagez des travaux créant des petites surfaces (garage, dépendance, abri de jardin, clôture, meublés de tourisme...). Il s'agit de la création d'une surface comprise entre 5 et 20 m² de surface plancher ou d'emprise au sol.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. N'hésitez pas à vous présenter en mairie pour récupérer ce dossier ou le télécharger sur le site internet de la mairie.

Association

L'association des « Casquettes » de Saint Masmès propose des cours de gymnastique d'entretien tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Heutrégiville.

Le prix pour l'année est de 115€.

Ainsi qu'une chorale pour adultes tous les jeudis de 20h20 à 22h à la salle des associations au tarif de 85€.

Co-Voiturage

Comment ça marche ?

Je suis conducteur

Je partage mes trajets avec les passagers sur ma route.

1

Je lance l'appli juste avant de partir.



2

Je sélectionne les arrêts de covoiturage par lesquels je vais passer et je suis informé des passagers sur mon trajet.

3

Je récupère les passagers qui attendent aux arrêts, ils valident le trajet et c'est parti !

Pour chaque passager transporté, les conducteurs sont indemnisés !

Grand Reims Mobilités Covoit, ce sont des lignes de transport collectif comme les autres : un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus ! Les sièges libres sont proposés par les conducteurs des voitures en circulation.

Je suis passager

Je trouve une place dans les voitures en circulation.

1

Pas de réservation : pour covoiturer je me rends à un arrêt de covoiturage.

2

Une fois à l'arrêt, je saisis mon trajet sur l'appli (ou par SMS) pour informer les conducteurs de ma présence.

3

Un conducteur me récupère, j'indique son code conducteur dans l'appli (ou par SMS) puis je valide le trajet et c'est parti !

Pas de conducteur ? On déclenche la garantie départ ! Sur certaines lignes (voir tableaux), si aucun conducteur ne se présente après 10 minutes à l'arrêt, l'assistance vous contactera pour vous envoyer, sans frais supplémentaire, un véhicule qui vous emmènera à bon port ! Vous êtes donc sûrs de pouvoir partir sur ces heures données !

Article : Nouvelle application : Grand Reims – Mes déchets

Avec l'application mobile « **Grand Reims - Mes déchets** », accédez plus facilement et plus rapidement à toutes les informations relatives aux déchets, et bénéficiez de services personnalisés.

Collectes des déchets à domicile :

L'application donne automatiquement le jour du prochain passage du camion pour les collectes d'ordures ménagères et du tri.

Des **notifications de rappels de sortie de ses bacs**, de changements de collecte à votre adresse, mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets !

Elle donne aussi accès au **calendrier annuel des collectes, avec prise en compte des jours fériés**.

Où donner ? Où et quand jeter ? Comment trier ses déchets spéciaux ?

L'application recense les points de collecte les plus proches de vous grâce à la géolocalisation, vous propose un itinéraire pour vous y rendre, et vous donne les règles et consignes de tri pour le verre, les déchets alimentaires, les ordures ménagères, les emballages et les papiers. Vous découvrirez peut-être des lieux où donner, comment opter pour le compostage et que faire des piles, médicaments, etc. Enfin, **VOUS n'aurez plus de doute sur les horaires d'ouverture des déchetteries** : la bonne information est dans l'application !

Restez informés :

L'application délivre des **informations en temps réel et personnalisées** sur les modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries, les reports de collectes à votre adresse, ou des mesures spéciales prises par le Grand Reims.

Demande de prise de RDV pour des services à domicile :

L'application permet de prendre rendez-vous pour une collecte des encombrants à domicile.



Grand Reims - Mes déchets
Téléchargez l'application mobile !



Disponible sur
l'App Store



Disponible sur
Google Play

En 2025, la commune d'Heutréville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements seront recensés du

16 janvier eu 15 février 2025

Comment ça se passe ? Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple, plus rapide et plus économique.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papiers pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2025 ?

Contactez la mairie aux horaires d'ouverture : 03.26.48.77.06

mairieheutregville@orange.fr

- Coordonnateur communal : **Mme BERRIOT Delphine** (secrétaire de mairie)
- Agent recenseur : **Mme DEVIGNE Sandrine**

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés etc...)

Les résultats sont essentiels, ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée plus cette dotation est importante !
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutins etc
- Identifier les besoins en matière d'équipements publics collectifs

Pour en savoir plus sur le recensement : le-recensement-et-moi.fr

Enquête FAMILLE (destinée aux Femmes)

Cette année vous serez aussi concernés par l'enquête famille. En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ? Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.



Répondre à l'enquête famille est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous avez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête familles, insee.fr

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION FONCIÈRE



L'association foncière d'Heutrégiville est un groupement de propriétaires de parcelles agricoles et de bois sur une surface de 1120 ha. Chaque membre (une centaine) paye une cotisation pour notamment entretenir des chemins d'exploitation. Cette association existe depuis 1971 et tolère le passage de chacun sur ces chemins malgré leur caractère privé.

LA BELLE VOIE

L'association a été créée pour promouvoir la réalisation d'une voie verte de Bazancourt à Saint Souplet sur Py, sur l'emplacement de la voie ferrée désaffectée. Les communautés de Communes de Suippes et de L'Argonne ardennaise réfléchissent à sa prolongation jusqu' à Challerange. Le siège de l'association est situé au moulin d'Heutrégiville.

Contact et adhésion (4€/an) : labellevoie51@gmail.com

Facebook : « la belle voie entre Bazancourt et St Souplet sur Py »



NATURE ET PAYSAGES DE LA SUIPPE



Il s'agit d'une association qui a pour but de faire découvrir et de comprendre la nature et les paysages locaux.

Des sorties sont organisées pour contempler notre patrimoine aussi bien floral qu'animal.

Contact : natureetpaysagesdelasuipe@gmail.com

FLEURISSEMENT

Par Maryline Bailly

Dans le cadre du label villes et villages fleuris, le comité de fleurissement a reçu le jury régional le vendredi 12 juillet 2024.

Il nous a été demandé une présentation de la commune en amont de la réunion en format papier et oralement le jour de la visite suivi d'un parcours sur site.

L'esthétisme du fleurissement annuel n'est plus le seul à être jugé.

Le cadre de vie, les choix d'aménagement, la place des arbres, des vivaces, la gestion de l'eau, des espaces naturels, la meilleure prise en compte de l'environnement ont désormais toute leur place dans l'évaluation.

Le jury a beaucoup apprécié notre village et a décidé à l'unanimité de nous attribuer une 2ème fleur, nous avons obtenu la 1ère en 2016. Cela fait maintenant 25 ans que des bénévoles travaillent à l'embellissement de notre village. Merci à eux !

Mais l'équipe se réduit au fil des années. Actuellement nous sommes cinq avec l'aide de Thomas, l'employé communal, c'est lui, qui assure l'arrosage et la tonte.

Toute petite aide ponctuelle sera appréciée, vous êtes les bienvenu(e)s dans l'équipe. Nous remercions d'ailleurs les petites mains anonymes qui parfois donnent un « coup de propre » devant leur maison, ramassent quelques papiers, mégot ou canettes vides tombés malencontreusement sur nos voiries.

Nous vous souhaitons une belle année 2025 très fleurie.

QUE VIVE NOTRE 2e FLEUR !





Nature et Paysages de la Suippe

Par Brigitte Verdelet

L'arbre de vie concernant les enfants nés en 2023 a été découvert le dimanche 17 novembre 2024. C'est une occasion forte sympathique de verdir notre village et de rencontrer de jeunes familles. C'est un tilleul qui lorsqu'il fleurira embaumera les environs, ses fleurs attireront les abeilles pour fabriquer le délicieux miel. Avec ses fleurs vous pourrez même partager une tisane en hiver. L'infusion de tilleul est réputée pour ses nombreux bienfaits sur la santé. Elle a des propriétés apaisantes et est souvent utilisée pour soulager le stress et l'insomnie. Elle est aussi connue pour favoriser la digestion et aider à lutter contre les maux de tête.



Dans le cadre d'**Octobre Rose**, l'association Vallée de la Suippe Endurance a organisé une randonnée « Warm'Octobre Rose » dont le parcours de 13 km a traversé Heutrégiville le dimanche 20 octobre 2024.

Trois cents marcheurs ont traversé notre village dans la bonne humeur. Le stand prévention et ravitaillement situé sur le sentier nature de notre village a été approvisionné par la commune.

Nous vous attendons encore plus nombreux en 2025 en tant que marcheurs et bénévoles.

Cette opération a permis de reverser 1700€ à chacune de ces associations : Ensemble pour elles, Lise, Clowns de cœur.

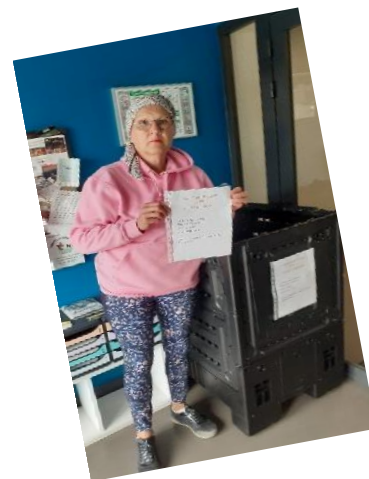


Le Centre Ressource de Reims partenaire et bénéficiaire entre autre d'octobre rose.

Le Centre ressource a déposé des containers pour récolter les radiographies périmées dans notre secteur.

Déposer ses clichés est à la fois un geste en faveur de l'environnement et un geste pour les personnes atteintes de cancer, puisque le centre ressource accompagne les malades et leur famille et aidants qui traversent des moments douloureux et parfois compliqués.

Un container est déposé au cabinet médical de Pontfaverger, Warmeriville et Bazancourt.



L'Assemblée Générale de notre association aura lieu le **Vendredi 7 février 2025 à 19h** à la mairie de Heutrégiville.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Bilan prévisionnel des activités 2025



Le thème en sera : les arbres communs de notre terroir avec illustrations et échanges.

L'Assemblée Générale est ouverte à tous et toutes qui êtes curieux de nature, à l'issue de l'AG si vous le souhaitez, vous pourrez adhérer à l'association afin de recevoir le programme des activités 2025.

DES CENTENAIRES LE LONG DES RUES

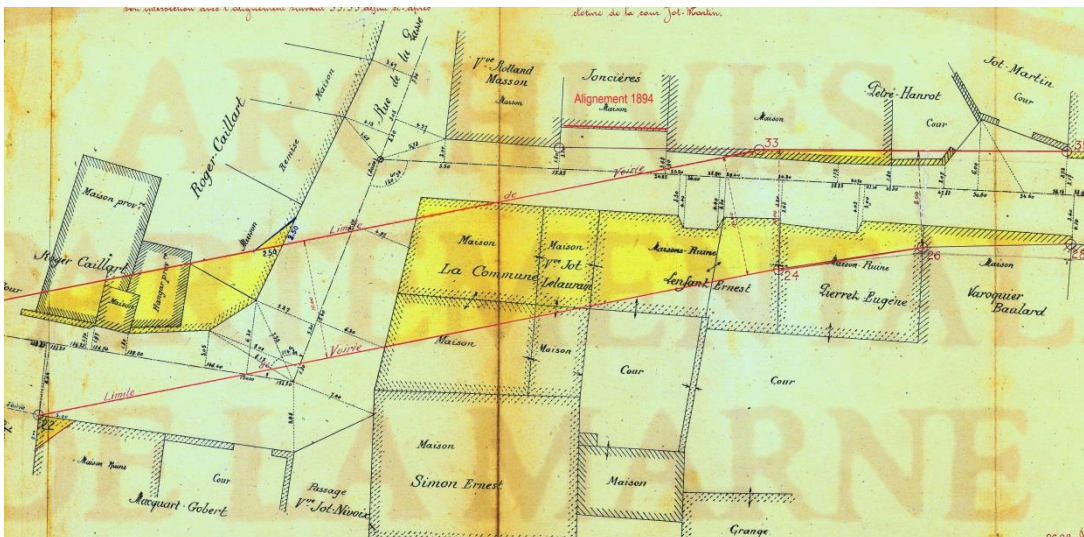
Par Philippe BAILLY

Sources : Archives de la mairie, archives départementales, archives personnelles. Site internet ABC maçonnerie.

Cet article ne concerne que les maisons d'habitation d'Heutrégiville érigées après la première guerre mondiale.

Comme dans beaucoup de communes dévastées, les habitants se réunirent en coopérative dès mars 1919, pour gérer la reconstruction. 78 membres purent ainsi mutualiser les frais d'estimation des immeubles détruits, la passation de marchés avec une dizaine d'entrepreneurs et la gestion de la répartition des dommages de guerre. Ceux-ci étaient calculés sur le prix de la reconstruction à l'identique des bâtiments détruits. Ce travail fut confié au cabinet parisien d'architectes Berger & Buat. Leur mission concernait 2500m de rues, les plans de l'église et de la plupart des habitations. Après le déblaiement effectué en 1920 par l'entreprise Angillis & Bailly, les premières constructions furent des granges agricoles dès 1921. Pour celles-ci, on utilisait encore des carreaux de terre crue.

L'ampleur des destructions permit l'amélioration du plan d'alignement datant de 1894, la largeur de toutes les rues restant à 8 mètres minimum.



En rouge, nouvel alignement de la grande rue devant la rue de la passe. Tout le secteur étant en ruine, le premier alignement de 1894 a été modifié en 1919 pour permettre la suppression des deux virages à angle droit.

La reconstruction débuta seulement en 1923. A partir de cette date, on n'utilise plus la craie ni le carreau de terre

Les problèmes étaient nombreux, les transports de matériaux se faisant par la voie ferrée, il fallut attendre son rétablissement, l'autre problème étant le manque de main d'œuvre.

Beaucoup d'italiens, la plupart originaires du Frioul-Vénétie furent appelés pour reconstruire nos villages. Ils étaient très nombreux et sont repartis leur mission terminée. Des familles comme Della-Libera d'Heutrégiville ou Oligio, Sylvio et Guido Usaluppi de Saint Masmès sont les ancêtres de familles restées en France.

La montagne de Reims, renferme une dizaine de couches sédimentaires, toutes affleurant par moment sur les pentes. La première contient de l'argile et des meulières (ou silex). L'argile servait à la fabrication de tuiles, mais la production de celles-ci fut abandonnée début 20ème siècle.

Par contre celle des briques se développa. Presque toutes les briques rouges proviennent de là, certaines sont marquées « DZ » : Dizy. Les meulières ne provoquant pas de remontées capillaires, elles sont idéales en fondation.



Soubassement pierre de la montagne de Reims. Joint plat ferré



Même pierre
Enduit à pierres vues



Meulière de la Ferté sous Jouarre, joint creux

La meulière classique est extraite dans la région de la Ferté sous Jouarre et ses environs. Cette ville fut connue dans le monde entier grâce à sa production de meules qui équipaient les moulins jusqu'au milieu du 19^{ème}. Les maisons faites entièrement avec ces pierres s'appellent « meulières ». Nous en avons un bel exemple dans notre commune.



Meulière à Heutrégiville



Mur en meulière, avec joints de rocaille



Joint saillant sur meulière

Beaucoup de murs sont maçonnés avec des moellons calcaires de la montagne de Reims, Villers Cotterets, Saint Maximin et aussi de roche ordinaire de Courville. Leur taille est limitée par leur masse car ils sont manipulés par un seul homme. Les pierres plus grandes étaient utilisées en parement, avec une multitude de formes: les appareillages. Le façonnage de ces maçonneries est très rigoureux. Quand on le regarde bien, on s'aperçoit que le style de pose est parfait du haut en bas. Il existait un poste dédié à cette mission, c'est celui de l'appareilleur chargé de choisir les pierres et guider les manœuvres.

En 1922, une presse à parpaing actionnée par une machine à vapeur fut installée dans la grévière communale. Les annexes et quelquefois des habitations les utilisaient. Dans ce cas, ils sont recouverts d'enduit.



Maison en parpaing de graveluche
Avec enduit



Pose opus incertum (incertain)



Mosaïque moderne Art déco 1930



Pose opus quadratum



Pose en mosaïque brouillée



Mosaïque rayonnante Mairie St Masmès

Les toitures sont majoritairement recouvertes de tuiles mécaniques provenant des tuileries Gilardoni ou Huguenot de Pargny sur Saulx. Quelques maisons plus cossues le sont d'ardoises de Fumay, Rimogne ou Angers. Fin 1926, le village était presque entièrement reconstruit.

La brique jaune d'Attigny fut employée à partir de 1933. Les constructions en comportant sont donc postérieures: Maison 4 rue des mais: 1934, maison impasse du moulin: 1936. L'art déco naissant à cette époque est visible sur la façade ci-dessous



Brique jaune d'Attigny
Style art déco après 1930



Reconstruction vers 1950
Entrée au style de cette époque



Clé de voûte en pierre de Courville

Plusieurs habitations furent détruites rue de la Suippe durant la deuxième guerre mondiale. Elles furent reconstruites à partir de 1950, pratiquement avec les mêmes techniques. Là, c'est une entreprise de Reims qui est intervenue, mais toujours avec des maçons italiens.

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention de vous donner un cours d'architecture. Elles sont là pour guider votre regard, pour vous aider à regarder le magnifique travail de ces maçons qui ne savaient faire que beau et bien. Souhaitons aussi que les quelques troublions de l'esthétique les lisent aussi.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Par Didier MOROS

Il n'est plus nécessaire de présenter cet insecte hyménoptère invasif importé accidentellement en France en 2004 et qui représente une grave menace pour notre écosystème notamment en s'attaquant aux pollinisateurs dont les abeilles domestiques.

De plus, les frelons asiatiques sont très agressifs dès que l'on s'approche trop près de leur nid car si celui-ci se situe habituellement au sommet d'un grand arbre, on peut aussi bien en trouver à 2 mètres du sol. Il est donc nécessaire de prendre garde à une éventuelle présence de nid dans une cabane de jardin ou dans la haie que l'on s'apprête à tailler. Les bruits et les vibrations sont des signes que les frelons peuvent interpréter comme des agressions. Attention donc quand vous manipulez des outils thermiques ou que vous effectuez des travaux extérieurs.



La lutte contre ce prédateur auquel notre faune n'est pas préparée s'articule sur deux axes : la destruction des nids et le piégeage des individus.

La destruction des nids doit se faire avant la saison froide, c'est-à-dire avant début novembre, période où les nouvelles reines quittent le nid pour aller hiberner en se cachant dans un trou, un interstice, un arbre mort... Un nid ne sert qu'une seule saison, il est donc inutile de le détruire en hiver, au contraire, les larves et adultes morts à l'intérieur peuvent servir de repas aux mésanges. L'intervention d'un spécialiste est nécessaire et coûte entre 80 et 400€. La Communauté Urbaine du Grand Reims rembourse 80€ sur cette intervention au propriétaire de terrain qui a fait détruire un nid d'hyménoptères (uniquement frelons asiatiques, frelons européens et guêpes, les abeilles sont quant à elles protégées), il doit déposer un dossier en ligne sur grandreims.fr Le Conseil Municipal d'Heutrégiville a choisi de prendre en charge entièrement cette intervention, que le nid se trouve en terrain privé ou public, sans formalité pour le propriétaire des lieux, mais uniquement pour les nids de frelons asiatiques. Les Huldériquois sont donc invités à signaler en mairie la présence de ces nids afin de participer efficacement à cette lutte.

Le piégeage des individus est également intéressant par l'utilisation de pièges plus ou moins perfectionnés. Le mieux étant les pièges sélectifs comme le Beevital qui laissent repartir les autres espèces.

Le plus efficace reste toutefois le piégeage des reines au printemps. Pour chaque reine capturée, c'est un nid qui ne sera pas construit. Le piégeage doit se faire dès mars, période où les reines sortent après hibernation et vont commencer à bâtir un premier nid.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BRAS DE LA SUIPPE PAR LE SIABAVES

Par Julien Péon, technicien Siabaves et Didier Moros

Le SIABAVES (Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suippe) est chargé de la gestion des milieux aquatiques (aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, entretien et aménagement de cours d'eau, protection et restauration des écosystèmes aquatiques et zones humides...), et de la démoustication. Des travaux ont été entrepris en septembre de cette année sur le bras de notre rivière qui part du moulin et qui rejoint la Suippe 850 mètres plus loin, un peu avant Vaudetré.



Il présente un fort potentiel écologique mais devait faire face à une sur-largeur assez marquée sur la partie aval ainsi qu'un manque de granulométrie favorable à la reproduction de la truite fario, espèce emblématique du bassin versant de la Suippe, à contrario de la truite arc-en-ciel qui est issue d'élevage.

Truite fario en haut arc-en-ciel en bas

Aussi et afin de permettre un fonctionnement optimal de ce tronçon de rivière, des travaux étaient nécessaires.

Ces travaux avaient pour objectif de :

- Maintenir du bois mort source importante d'habitats,
- Créer une diversité d'écoulements,
- Créer une diversité de substrats,
- Favoriser une diversité des formes du lit (création de banquettes, de fosses, de radiers),
- Favoriser l'implantation d'herbiers aquatiques,
- Limiter l'accès des chevaux au cours d'eau et assurer un abreuvement de qualité.

Pour ce faire, 4 grands types d'aménagement ont été mis en place :



1. Des aménagements de "peignes" ou "banquettes végétales", réalisés à partir des arbres malades ou morts sur pied afin de resserrer le lit du cours d'eau pendant l'étiage, de dynamiser les écoulements et de créer des zones de caches et de nourriture pour les populations de poissons.

2. Des aménagements dit "en barrage" qui consistent à stabiliser un tronc d'arbre dans le lit de la rivière de manière spécifique environ 10 cm

au-dessus du fond du lit du cours d'eau afin de le forcer à travailler et à diversifier les écoulements et à recréer des zones de radiers à l'aval.

3. L'apport de granulats adaptés à la rivière qui contribuera au bon fonctionnement de la rivière et une dynamique naturelle du bras de Suipe.
4. L'aménagement de l'accès des chevaux à la rivière afin de leur assurer un abreuvement sécurisé et de limiter l'apport de sédiments dans la rivière.

L'ensemble des travaux ont été réalisés par l'entreprise Forêts et Paysages et le suivi a été assuré par le SIABAVES.



Avant la tenue des travaux, une pêche scientifique a été réalisée par la Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Cette dernière a permis de connaître le peuplement de la rivière avant intervention et ainsi suivre son évolution au fil des ans.

Pour information, cette pêche a révélé la présence de truites, de brochets, de chabots, de vairons, mais également de gardons, de chevesnes et autres épinoches. Au total, 12 espèces ont été recensées dont l'anguille, espèce aujourd'hui en voie critique

d'extinction dont certains sujets ont élu domicile le temps de quelques années dans notre commune avant de retourner se reproduire dans la mer des Sargasses à plus de 8000 kilomètres de notre village.

Chaque poisson a été soigneusement pesé et mesuré avant d'être remis immédiatement à l'eau.

Signalons enfin qu'un suivi des fraies de truite fario sera réalisé cet hiver afin de quantifier dès à présent la fonctionnalité des aménagements, tout en rappelant que le plein potentiel des travaux réalisés s'exprimera au bout d'1 à 2 ans. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats obtenus.

Quelques définitions :

Substrat : support nécessaire pour contenir les éléments indispensables

Banquette : talus, plateforme

Radier : gué

Étiage : baisse périodique des eaux d'un cours d'eau

Granulat : gravier

Mer des Sargasses : Zone de l'Atlantique Nord près des États-Unis.

Le SIABAVES se tient à disposition des propriétaires riverains des rivières Suipe, Aisne et Vesles pour tout renseignement concernant l'aménagement des bords de ces cours d'eau.



INVESTISSEMENTS ET REALISATIONS 2024

- Achat d'un nouveau tracteur tondeuse auto porté
- Installation d'une table de pique-nique au boulodrome
- Achat d'un barnum parapluie
- Travaux de peinture, insonorisation et éclairage dans la salle des fêtes
- Pose de rideaux dans la salle des associations
- Remplacement de deux arbres malades sur la place par un acacia et un orme
- Reliure de cinq anciens registres d'état civil très abimés (1732 à 1812)
- Pose de pic anti pigeons sur l'église
- Implantation d'un nouveau passage piétons à l'angle de la grande rue et rue de la mairie
- Traçage d'une ligne médiane et de la signalisation des priorités à droite sur toute la longueur de la grande rue
- Remplacement du filet de protection du city park
- Création d'un emplacement « cavurnes » dans le cimetière
- Travaux imminents de la sécurisation du hameau de Vaudetré (dernière subvention départementale votée le 6 décembre)
- Remplacement de la passerelle usagée de la promenade du déversoir
- Participation au dispositif des activités jeunes jusque 17 ans pendant les vacances d'été à Warmeriville

REMERCIEMENTS

Un village ne peut vivre sans ses bénévoles. Madame le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux très sensibles à leur dévouement tiennent à leur adresser leur profonde gratitude.

Merci aux bénévoles :

- Fleurissement
- Aide technique sonorisation et lumière (fête patronale, cérémonies militaires, patrimoine)
- Distributeurs d'informations dans les 205 boîtes aux lettres du village
- Anciens combattants, anciens parachutistes, porte-drapeau, et tous ceux qui contribuent à la bonne organisation de nos cérémonies commémoratives...
- Les référents citoyens
- Les bénévoles des commissions communales (patrimoine, CCAS, liste électorale, impôts...)
- Artificiers
- Membres du bureau de votes (assesseurs et scrutateurs)
- Tous ceux qui occasionnellement apportent une aide, un avis, un conseil
- Tous ceux qui font vivre et fonctionner la communauté de notre village.

Toute proposition destinée à l'animation et au bien vivre à Heutrégiville sera la bienvenue.

ETAT CIVIL

MARIAGES



Thierry LOGETTE Catherine MASSIN
Jean-Yves DANCE et Christelle FLAGET

30 mars 2024
31 août 2024

NAISSANCES



Manoa GENNEPY
Marthe ESCOTTE

26 décembre 2023
12 mars 2024

BAPTÊME CIVIL



DÉCÈS



Micheline KOSOWSKI
Ugo BOCCARA
Laurence DEFLANDRE

12 Juillet 2024
26 Août 2024
23 Septembre 2024

TROMBINISCOPE DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



Didier MOROS
1er Adjoint – 62 ans
Retraité



Maryline BAILLY
Maire - 65 ans
Infirmière retraitée



Suéva PUISSANT
2eme Adjoint – 44 ans
Sans Profession



Jean-Christophe DELBAËRE
56 ans
Garagiste



Renaud GAGNAIRES
47 ans
Agriculteur



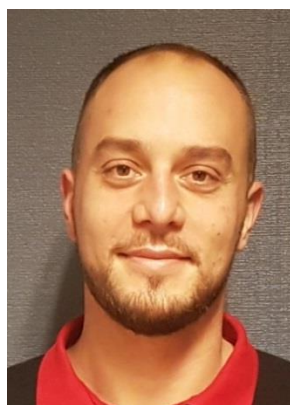
Sabine JOURDAIN
52 ans
Adjoint administratif



Fabien KOSOWSKI
64 ans
Retraité



Tiphaine LECAMÉ
38 ans
Sans profession



Thomas LEDUC
37 ans
Commercial



Jean-Baptiste POCQUET
45 ans
Technicien expérimentateur



Eloi VERDELET
48 ans
Agriculteur

MANIFESTATIONS 2025

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez donner un coup de main à l'organisation des manifestations
mairieheutregiville@orange.fr

Repas des aînés *Pour les seniors* Dimanche 12 janvier

Animation musicale et galette des rois.

Chasse aux œufs *Pour les enfants jusqu'à 10 ans* Samedi 19 avril

Chasse aux œufs de Pâques sur le stade.

Cérémonie du 8 mai *Pour tous* Jeudi 8 mai 9h

Défilé de la mairie au cimetière et verre de l'amitié.

Fête Patronale *Pour tous* Du Vendredi 20 au Dimanche 22 Juin

Manèges, buvette, activités.

Concert le *vendredi* soir.

Manèges et repas le *samedi*.

Spectacle et concert le *dimanche*.

Retraite aux flambeaux *Pour tous* Dimanche 13 juillet

Défilé avec lampions et musique et verre de l'amitié.

Brocante *Pour tous* Dimanche 24 Août

Halloween *Pour les enfants jusqu'à 12 ans* Dimanche 26 Octobre

Défilé déguisé dans le village avec un goûter offert.

Cérémonie du 11 Novembre *Pour tous* Mardi 11 Novembre 9h

Défilé de la mairie au cimetière et verre de l'amitié.

Concert de Noël *Pour tous* Dimanche 7 décembre

Concert à l'Eglise.

Goûter de Noël *Pour les enfants jusqu'à 8 ans* Samedi 13 décembre

Goûter en présence du Père Noël.

Manifestations prévues sous réserve de météo correcte et/ou de bénévoles en nombre suffisant.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous ne recevez pas d'inscription pour ces manifestations dans votre boîte aux lettres quelques jours auparavant.

* **Sur inscription**

* **Entrée libre**



Directrice de la publication : [Maryline BAILLY](#)

Conception /Création/Rédaction : [Suéva PUISSANT](#)

Avec la participation de : [Didier MOROS](#) – [Philippe BAILLY](#) – [Brigitte VERDELET](#) – Nature et paysages de la Suippe